

SOCIAL

cgt

La fusion au cœur des débats



La fusion de la direction générale des impôts avec celle de la trésorerie a été le point principal de l'assemblée générale.

« Nous voulons sauvegarder nos missions de proximité. Quand une perception ferme, ce sont des postes qui sont supprimés ». La fusion de la direction générale des impôts avec celle de la trésorerie a été le point principal de l'assemblée générale départementale de la CGT-Impôts qui s'est tenue à Hagondange. « Notre crainte est que la gestion des collectivités ne soit plus une mission prioritaire et qu'elle passe dans le giron d'entreprises privées. Au-delà de cette fusion, ce sont les missions du service public de proximité qui risquent d'en pâtir, surtout en milieu rural », a déploré Francis Schmelter. Face à quelque 40 personnes, le secrétaire départemental de la CGT au Trésor Public note pour seuls exemples les regroupements des trésoreries de Grosvenquin-Morhange et Volmunster-Bitche : « Plusieurs fusions

sont programmées d'ici le 1er janvier prochain. Ce sera le cas à Delme où la population ne cesse de s'agrandir. À court ou moyen terme, le gouvernement veut faire des économies sur l'emploi. Rien que cette année, vingt-trois postes ont été supprimés sur l'ensemble de la Moselle. En 2008, le réseau national du Trésor public perdra 970 emplois. Au bout du compte, ce sont les contribuables qui vont trinquer ».

Pouvoir d'achat

Aux côtés de Denis Pesce, secrétaire de l'Union départementale CGT, Nathalie Nasienak, secrétaire départementale CGT aux impôts, et Claude La grange, représentant le syndicat des Douanes, Francis Schmelter a également abordé la baisse du pouvoir d'achat des fonctionnaires : « On nous

propose de racheter quatre jours de RTT pour compenser nos pertes de salaires, c'est une véritable arnaque ! » Autre source d'inquiétude : le devenir des huissiers du Trésor. Comme Francis Charton, ils sont douze à exercer cette mission sur le département : « Pour des raisons soi-disant de coût vis-à-vis du contribuable, le gouvernement a décidé de confier les premières poursuites à des huissiers de justice. Les règlements contentieux glissent tout doucement vers le secteur privé et, à terme, notre profession sera supprimée alors qu'un huissier de justice gagne beaucoup plus que le coût de revient d'un huissier du Trésor ». Résolument « offensive », la CGT espère encore « faire bouger les choses, à condition d'établir le rapport de force nécessaire ».

M.-O. C.